

RÉDACTION ADMINISTRATION BUREAU DES ABONNEMENTS

LA LIBERTÉ

ANNONCES Publicités S.A. SUISSE DE PUBLICITÉ

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Le succès de M. Nitti à la Chambre italienne.

Par 257 voix contre 111, la Chambre italienne a voté l'ordre du jour de confiance à M. Nitti.

zette populaire de Cologne, s'étaient permis d'aller pressentir le général Mangin sur le projet d'une république rhénane.

On jouait alors la comédie de l'indignation; ce qui fut imputé à crime à des catholiques, un socialiste l'a fait ensuite sans que personne eût trouvé à y redire.

D'ailleurs, un chef socialiste n'avait-il pas déjà été confier au général français commandant à Aix-la-Chapelle qu'il préférerait voir l'Allemagne rhénane annexée à la France...

Dans tous les pays, c'est le même refrain: « Il faut lutter contre le renchérissement. »

Les votes négatifs des interventionnistes ont donné lieu à quelque tumulte. Le non de Salandra et de Luzzatti a été accueilli par d'immenses clameurs.

L'opposition des socialistes a été peu sincère. Ils avaient jusqu'ici combattu tous les ministères qui avaient voulu ou avaient continué la guerre.

Après avoir fait feu et flammes contre le projet d'une république rhénane, parce que sa réalisation favoriserait les intérêts catholiques et en même temps enlèverait à la Prusse une de ses plus riches provinces.

L'égoïsme prussien et le fanatisme anticatholique doivent donc céder à la raison d'Etat.

Le chef du gouvernement hessois, le socialiste Ulrich, s'annonce comme soudainement converti à l'idée d'une république rhénane.

Cette surenchère de particularisme est un joli spécimen de palloodie de la part des socialistes, qui ont professé avec tant de tapage leur horreur pour l'émission de la nation allemande et réclamé à si grands cris la réalisation de l'Allemagne unitaire.

Notons encore qu'une des premières démarches du président Ulrich a été pour intéresser les Alliés à son projet et qu'il s'est rendu, à cette fin, auprès du général Mangin.

Les fêtes de la victoire à Paris

Une mer humaine

De Stéphane Lauzanne, dans le Matin: Du haut des Champs-Élysées, lundi matin, le coup d'œil était éblouissant dans sa beauté.

Un détail curieux

Les mutilés défilèrent avant les maréchaux de France. C'est sur la demande de l'Union des mutilés, laquelle retrouva un vieil édit de Louis XIV qui donnait le pas aux blessés de guerre sur les maréchaux et demanda au ministère de la guerre son application.

Foch et Joffre

Quand arrivèrent les grands maréchaux, la foule était comme figée par l'angoisse précédant ce quelque chose de très grand, d'inouï, d'indéfinissable qu'elle va voir.

Le défilé des soldats alliés

Et maintenant voici venir les délégations des armées étrangères. Ab! l'incomparable tableau que donnèrent les soldats d'Amérique. Ils défilèrent, général Pershing en tête, avec une fougue, une maestria et un ordre sans pareils.

Voici les ans dans la mort de Belgique et d'Angleterre. Aux Champs-Élysées, on jeta des fleurs aux Belges; c'était justice. Et aux Anglais, on jeta sans compter des bouffes. Ils passèrent, eux, à cadence lente, calmes, impassibles.

Voici d'autres amis, d'autres frères d'armes, d'autres enfants: Italiens avec leurs étendards, Japonais à cheval, Portugais aux uniformes sombres, Serbes héroïques au profil de médailles, et tous ces jeunes peuples de bien horizon vêtus comme s'ils voulaient attester qu'ils sont les fils de l'armée française.

L'armée française

Elle passa, comme il convenait, la France, aux sons de Sambre et Meuse et de la Marche Lorraine. Elle passa avec le maréchal Pétain à sa tête, sur un cheval blanc. Elle passa aussi avec le général de Castelnau, le crêpe au bras.

canons et ses terribles chars d'assaut, qui, sous les voûtes de l'Arc de Triomphe, firent entendre comme le fracas du tonnerre.

Elle passa pendant une heure qui parut une minute. Elle passa pleine de force, d'ordre, d'union et de majesté.

Et quand elle eut passé, termine Stéphane Lauzanne, quand le dernier soldat portant le dernier fanion eut défilé, quand le président de la République, descendu de sa tribune, eut regagné son Élysée, quand la marée humaine eut envahi jusqu'à la Voie triomphale, quand le cénotaphe d'or eut regagné sa place sous l'arche, quand il ne resta plus sur le parcours des héros que de la poussière, nous comprîmes que c'était la plus grande chose des siècles que nous venions de contempler, une chose où il y a un paroxysme tout ce qui, depuis trois mille ans, fait battre le cœur de l'humanité: de l'héroïsme, du sang, de la beauté, de la mort — et de la gloire.

La dislocation

Sur la place de la République, le maréchal Pétain alla se placer au côté du maréchal Joffre. Il demeura auprès de lui durant toute la suite du défilé. Le défilé fut terminé à 12 h. 15.

M. Poincaré à M. Clémenceau

(Havas.) — Lundi, à l'issue du défilé des armées alliées, M. Poincaré a adressé la lettre suivante à M. Clémenceau :

« Mon cher Président,

« Pendant quarante-sept ans, la France garda le cruel souvenir de la journée sinistre où les troupes allemandes avaient descendu les Champs-Élysées et avaient fait sentir à Paris l'humiliation de la défaite.

« L'Alsace et la Lorraine sont accourues elles-mêmes pour les applaudir joyeusement. Tous, hélas ! n'étaient pas là. Les milliers d'artisans de nos succès sont ceux qui n'en ont pas eu l'abouissement glorieux et vers qui monteront, cette nuit, pendant la veillée des armes, les regrets et la reconnaissance de tout un peuple.

« La France aura le droit d'être éternellement fière de la part qu'elle prit à cette guerre universelle. Ses armées restèrent sur la brèche du début jusqu'à la fin des hostilités. Elles tiennent le front le plus vaste et le plus exposé. Elles eurent en face d'elles les ennemis les plus puissants et les mieux organisés. Elles accomplirent les efforts les plus prodigieux. Elles subirent les pertes les plus effroyables. Elles sacrifièrent à l'avenir tout ce qu'elles purent lui donner du présent. Par elles, la France mérita devant le monde affranchi que sa fête nationale fût désormais un jour de gloire pour toute l'humanité.

M. Clémenceau aux maréchaux Pétain et Foch

(Havas.) — M. Clémenceau a transmis au maréchal Pétain la lettre de félicitations de M. Poincaré. Il a ajouté qu'il s'associait aux sentiments du chef de l'Etat et qu'il y joignait le salut et l'admiration patriotiques à l'armée

française, grande par ses chefs et ses soldats et à laquelle Paris, où accourut la France, fit un accueil triomphal.

M. Clémenceau a adressé, d'autre part, la lettre suivante au maréchal Foch, commandant en chef des armées alliées :

« Mon cher maréchal, j'ai l'honneur de transmettre aux commandants des contingents alliés qui, ce matin, en tête de l'armée française, défilèrent sous vos ordres avec leurs glorieux drapeaux et étendards, 15 félicitations du gouvernement de la République, Avec Paris, toute la France fit fête à ses grands alliés, fierement représentés par vos admirables compagnons de la victoire.

La soirée de lundi

(Havas.) — Les réjouissances populaires, les bals, les illuminations et les feux d'artifice ont attiré, dans la soirée de lundi, de nombreux curieux. L'événement de la soirée a été la sortie d'une girandole lumineuse, provenant de Florence, qui offrit un spectacle inconnu à Paris, avec 25.000 lumières, et 160 grands portraits, ornant les portraits des chefs d'Etat, des chefs de gouvernement et des grands chefs militaires alliés, ainsi que des inscriptions rappelant les grandes batailles de la guerre, évoquant les villes martyres et glorifiant les nations alliées et amies.

Les journaux de Paris

Les journaux commentent en termes enthousiastes et vibrants la journée du 14 juillet, qu'ils qualifient de « Journée du triomphe ». « Marche à la gloire », « Jour de gloire et de triomphe », « Apothéose des vainqueurs ». D'autres inscrivent des acclamations. « Vive la France éternelle ! », dit l'Éclair. « Vive la France éternelle ! », dit l'Ordre public.

Le 14 juillet en Haute-Alsace

Toute la région à proximité de notre frontière jurassienne était en fête, lundi. La solennité nationale française, la célébration de la victoire ont donné lieu à d'intéressantes manifestations. Les grandes fêtes officielles avaient été organisées à Mulhouse, où la plupart des troupes stationnées en Haute-Alsace et dans la Tronche de Belfort s'étaient rendues pour un défilé qui, dit-on, a été des plus imposants.

fort et de la Franche-Comté. Nous tenons à faire remarquer tout de suite que la réponse faite par le Jura unanime, aux suggestions du général Maitrot, nous permet de penser que notre façon d'agir ne souleva aucune critique de la part d'un nationalisme pointilleux.

Le 14 juillet a été une très imposante solennité à Delle. A l'église paroissiale, un office de Requiem a été célébré pour les morts au champ d'honneur. Le sermon de circonstance a vivement impressionné la nombreuse assistance. Après la messe, un cortège s'est rendu au cimetière, où M. Ackermann, adjoint au maire, a glorifié la mémoire de ceux qui ont donné leur vie à la patrie : le pays reconnaissant apporte aujourd'hui sur leur tombe les palmes de la victoire. Des concerts et des jeux ont agrémenté l'après-midi et la soirée.

Les villages alsaciens, proches de la frontière, ont également fêté le 14 juillet. Dès le matin, le canon tonna. D'autres détonations éclataient : des enfants, ayant recueilli dans les tranchées voisines, des grenades à main, les faisant exploser. Des accidents sont déjà survenus ainsi ! Et il n'y a pas que les enfants qui s'amusaient de la sorte : dimanche, un maître secondaire de Bonfol a perdu trois doigts à ce jeu !

Lundi, c'était la réouverture du tronçon Bonfol-Pérouse (nouvelle dénomination de Pfetterhouse). Etant du train officiel, nous avons pu voir de près la région du front. Après que le convoi a franchi la frontière, la sensation de la guerre serre le cœur : la ligne traverse une forêt remplie de fils de fer barbotés, de tranchées, de blockhaus, de casemates, d'abris de toutes sortes. On arrive à la gare de Pérouse ; son aspect est lamentable. Quoiqu'un drapeau tricolore flotte à côté de l'édifice et que des habitants passent avec un air de fête, le fléau dévastateur pèse encore sur le paysage. La gare est remplie de terre, de pierres, de sacs de ciment ; on en avait fait le bastion français de l'extrême-front, à l'endroit où celui-ci venait s'appuyer sur notre frontière. Les communications avec cette position étaient assurées au moyen de galeries souterraines qui débouchent à quelques pas de la gare, à la base de la colline. Près de là, quelques maisons ont été détruites.

Pérouse même n'a pas avant souffert que Seppois. Ici, il y a un village à peu près complètement détruit ; c'est Seppois-le-Haut. A la gare de Seppois-le-Bas, nous retrouvons l'organisation de guerre de l'édifice, bastion pareil à la gare de Pérouse. De là, la route de Bisel nous conduit aux premières lignes. Aussi loin qu'on peut voir, ce ne sont que tranchées, fils de fer barbotés, chevaux de frise, etc. Ici les positions françaises, et, là-bas, à partir d'une distance de deux cents mètres, les tranchées allemandes.

Tout est ravagé par la mitraille. C'est un tableau de désolation inimaginable. Les beaux arbres du bord de la route sont blessés à mort. Les champs sont en jachère pour la plupart. Sur la hauteur, le canon a démolé une croix : l'image divine est tombée sur le sol. Si vous aviez aperçu, dans ce décor de guerre, ce Christ qui semble se débattre dans les ronces, vous ne l'oublieriez jamais. C'est poignant. Nous atteignons bientôt une partie du territoire où il n'y a plus rien, — rien que les souvenirs du cataclysme. Terre désolée du front, entre les lignes où l'on se perd dans l'enchevêtrement des fils de fer et des tranchées, nous venons à toi en pèlerinage ; nous pensons à tous ceux qui sont tombés... Nous nous sommes arrêtés. Le chapeau à la main, nous contempons une tombe, une tombe unique, en plein front. Les Allemands ont enterré là un soldat français tué le 13 octobre 1918. Près du village voisin, Bisel, un cimetière entier réunit des centaines de Français et d'Allemands.

Un examen plus attentif du front révèle toute la vie souterraine de la guerre de tranchées. On peut se rendre très exactement compte de l'organisation spéciale à chaque belligérant. Les comparaisons sont fort curieuses. La solidité des premières tranchées allemandes, d'août 1914, est remarquable. En descendant sur la Largue, une chose vraiment affreuse nous apparaît : une forêt détruite. Tous les arbres sont morts. Les hêtres, les chênes, complètement secs, dressent les restes de leurs troncs qui semblent mille bras décharnés appelant vengeance. Il y a une forêt dans cet état de chaque côté de la Largue. Du côté du front français, une partie du bois a subi un pillage exécuté par les grosses pièces allemandes : tout est bouleversé. Il n'y a pas cinquante centimètres carrés qui n'aient été labourés par les obus. C'est à cet endroit qu'il faut aller demander l'impression de la violence du duel d'artillerie. D'ailleurs, la région entière est couverte de trous d'obus.

Alfred Ribaud.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Audience pontificale

Le Saint-Père a reçu en audience privée le R. P. Theissling, Maître général des Frères Prêcheurs.

Un cardinal décoré

Le roi d'Italie a conféré au cardinal Richelmy, archevêque de Turin, le grand cordon de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare en reconnaissance des grands services rendus à la patrie pendant la guerre.

La défaite de Caporetto

Milan, 14 juillet.

Le Secolo dit qu'un groupe de députés a présenté lundi à la Chambre une demande de publication des résultats de l'enquête sur la défaite de Caporetto.

Le raid d'Annunzio Rome-Tokio

Rome, 15 juillet.

(Stefani). — Gabriel d'Annunzio partira, dans quelques jours, pour son raid Rome-Tokio. Le

voyage durera quatorze jours et s'effectuera à travers l'Asie-Mineure, les Indes, le Tonkin, la Chine et le Japon.

PETITE GAZETTE

La salle du traité de 1871

La salle de l'hôtel Schwan, à Francfort, dans laquelle a été signée la paix le 10 mai 1871, disparaîtra prochainement, l'hôtel devant être démoli pour faire place à un théâtre cinématographique. Les meubles de cette salle seront conservés au musée historique.

Echos de partout

LA PAIX A VERSAILLES

Voici quelques dernières miettes d'histoire recueillies au sujet de la cérémonie du 28 juin à Versailles.

Si quelques Françaises surent, sans invitations spéciales, arriver au premier rang, des dames américaines leur donnèrent énergiquement l'exemple. Elles ne connaissaient pas d'obstacle.

Un peu avant l'introduction des télégrammes allemands, on en vit deux qui passèrent entre les banquettes et se campèrent debout devant le premier rang, cachant la silhouette sportive de Mme Wilson elle-même.

Le chef du protocole se précipita, essayant de leur faire comprendre que leur place n'était pas à cet endroit. Inexpugnables dans leur ignorance du français, elles ne bougeaient pas, n'entendaient pas, pareilles à deux statues de la curiosité féminine.

On finit par leur apporter des tabourets et elles consentirent du moins à s'asseoir.

Petit détail qui a dû étonner un peu les Américains.

Sur une banquettes, devant les places réservées au bureau de la Chambre, était assise une jolie petite nègresse, toute ronde et toute souriante.

Il paraît que cette jeune personne de couleur est bonne d'enfant chez un journaliste infirm, grand ennemi de M. Clémenceau.

MOT DE LA FIN

A Paris :

— Les Allemands disent que c'est une paix sans honneur.

— Et nous, nous craignons d'avoir l'honneur sans la paix.

Confédération

La Suisse et le Rhin

La Légation royale des Pays-Bas a remis au Département politique une note par laquelle le cabinet de La Haye reconnaît formellement la Suisse comme Etat riverain du Rhin, avec les droits et prérogatives attachés à cette qualité.

Les puissances alliées et l'Allemagne ayant reconnu à la Suisse des avantages semblables par l'acceptation des art. 354 et 355 du traité de Versailles, les droits de la Suisse sur le Rhin se trouvent définitivement consacrés par la déclaration du gouvernement néerlandais.

Nos diplomates

Le Conseil fédéral a accepté la démission de M. Albert Junod, ministre-résident de Suisse en Russie, avec remerciements pour les services rendus.

Le prince-consort de Hollande

Le prince Henri des Pays-Bas, venant d'Aroha, par le col de Bortol et le col d'Hérons, est arrivé mardi à Zermatt, où il fera un séjour prolongé.

Le Congrès de l'Internationale

Les préparatifs ont commencé à Lucerne en vue du congrès international socialiste. Le congrès aura lieu vers le 10 août.

Les journalistes américains

M. le Conseiller fédéral Calonder recevra vendredi, au nom du Conseil fédéral, les journalistes américains.

Au dîner, qui sera offert par la Ville aux journalistes américains, prendra part une députation du Conseil fédéral, composée du vice-président, M. Motta, et du chef du Département politique, M. Calonder.

La grève des typographes

Sous la présidence du nouveau directeur de l'Office fédéral du travail, M. Pfister, ont eu lieu, mardi matin, au Palais fédéral, des pourparlers entre les représentants des imprimeurs et les représentants des typographes en grève. L'Office du travail a soumis à l'assemblée une proposition d'arrangement établissant la semaine de 44 heures pour les compositeurs à la machine. Les deux parties ont adhéré à cette proposition d'arrangement. Toutefois, les patrons ont déclaré que la réduction de la durée du travail à 44 heures pour les compositeurs à la machine ne doit pas entraîner une réduction de la durée du travail pour le surplus du personnel compositeur. Les représentants des ouvriers compositeurs se sont déclarés d'accord. On envisage la reprise du travail pour jeudi matin.

La Rome de Lausanne prévoit que les exigences sans cesse croissantes du personnel typographique inciteront à la recherche de perfectionnements mécaniques qui permettront d'évincer peu à peu la main d'œuvre. La grève a été décidée, à Zurich, par 35 voix contre 22. Les délégués romands ont proposé que, puis-

que le conflit soit remis à l'arbitrage de M. Schullthes, conseiller fédéral, il convenait de ne pas faire acte d'hostilité.

Ils furent traités de réactionnaires par leurs collègues de la Suisse allemande et l'assemblée passa outre.

Le personnel fédéral

Le Conseil fédéral s'est occupé de la révision du règlement sur les indemnités journalières pour les fonctionnaires et employés fédéraux occupés provisoirement en dehors de leur poste officiel. Les indemnités journalières seront de 5 francs supérieures à celles d'avant la guerre.

Une fête de chant à Delémont

La fête jurassienne de chant qui aura lieu dimanche, à Delémont, comptera 22 sociétés et environ 700 chanteurs de toutes les régions du Jura. L'après-midi, un grand concert sera donné dans le jardin du Château.

Pour favoriser la construction

Le Conseil fédéral, modifiant son arrêté du 23 mai sur la construction des bâtiments, a pris une nouvelle décision, en vertu de laquelle la Confédération et les cantons doivent favoriser la construction des maisons d'habitation et d'autres constructions nouvelles ou transformation de bâtiments dont le coût dépasse trois mille francs et qui sont dans l'intérêt public. La contribution de la Confédération consiste en un subsides alloués aux propriétaires du bâtiment et en un prêt sur gage immobilier au taux de 4 %. Le taux du subsides fédéral varie de 5 à 15 % du coût total de la construction selon le genre et la destination du bâtiment. Le canton doit assumer une prestation égale. S'il s'agit de construire des maisons d'habitation pour remédier à la crise actuelle des logements, la Confédération assure un prêt sur gage immobilier du montant de 30 % au plus du coût total de la construction, à la condition que le canton contribue au prêt pour moitié, aux taux d'intérêt du 4 %.

Les prestations assumées par la Confédération et le canton ne doivent pas excéder ensemble le 50 % du coût total de la construction. Pendant une période de 15 ans, le rapport localif du bâtiment ne doit pas excéder le 6 à 7 % du prix de revient.

Un autre communiqué dit :

Le Conseil fédéral, modifiant son premier arrêté concernant la lutte contre le chômage, a décidé que les subventions de la Confédération ne seront pas toujours équivalentes à celles des cantons, mais qu'elles pourront y atteindre. Les réparations et rénovations n'entrent pas en ligne de compte.

(On prétend que certaines autorités ont été sollicitées de subventionner la création de jeux de tennis.)

Le Grimsel

Le trafic des diligences à travers le Grimsel commencera à la fin de cette semaine, ainsi que les courses postales de Guttannen à Gletsch.

La fièvre aphteuse

Le Secrétariat des paysans suisses nous mande :

Depuis un certain temps déjà, on signalait d'Italie que la fièvre aphteuse sévissait sous une forme extraordinairement maligne et que le 30-50 % des animaux atteints succombaient. L'épizootie s'est depuis peu introduite au Tessin et la maladie trouve en de très nombreux cas une issue fatale. Une seule épizootie a vu périr, dans l'espace de quelques jours, 8 vaches et tous ses porcs et ses chèvres. L'agriculture et l'économie nationale suisses se trouvent exposées à un danger qui pourrait facilement dégénérer en une véritable catastrophe. Les autorités fédérales et cantonales ont pris leurs mesures pour pazer au mieux, sur toute l'étendue de la frontière tessinoise, menace de s'insinuer chez nous. L'exécution de ces mesures tend, en plusieurs cas, à être évitée, aux premiers symptômes de contamination, l'abatage de troupeaux atteints. Nous recommandons aux agriculteurs de restreindre le plus possible le trafic du bétail, d'examiner régulièrement les animaux et de signaler immédiatement tout cas suspect aux autorités. Si nous insistons sur ces mesures de précautions, c'est parce que chaque agriculteur doit se pénétrer de la conviction que jamais certes le troupeau suisse ne s'est trouvé sous le coup d'une aussi grave menace de fièvre aphteuse.

ASSURANCES SUR LA VIE

La Société suisse d'assurances générales sur la vie, à Zurich, a enregistré pendant l'exercice écoulé une augmentation d'affaires jusque là inconnue. La somme des assurances de capitaux réalisées s'éleva à 83.6 millions de francs. A fin 1918, le total des assurances de capitaux se montait à 412.700.000 francs et le total des rentes assurées à 4 millions de francs. Après de nouveaux amortissements sur les valeurs mobilières en portefeuille, le compte de profits et pertes accuse un excédent net des recettes de 3.175.598 francs.

Ce résultat, quelque peu inférieur à celui obtenu l'année précédente, doit être considéré comme très satisfaisant, en regard aux grosses charges que firent peser sur la Société l'augmentation des frais d'administration, conséquence du renchérissement de la vie, ainsi que la guerre et la grippe. En moins d'une demi-année, la grippe a fait dans les rangs des assurés 586 victimes, assurés au total pour plus de 2.300.000 francs.

Le total de l'excédent revient aux assurés et est versé au fonds des excédents. L'ensemble des excédents destinés à être répartis à ces derniers se monte actuellement à 18.7 millions de francs.

Dans sa séance du 5 juillet 1919, le Conseil

de surveillance a approuvé le compte rendu pour l'exercice 1918. En outre, il a déclaré la liquidation définitive des sinistres de guerre et disposé que les sommes échues par suite de décès de guerre seront payées intégralement, c'est-à-dire que le solde restant à verser au-delà de la réserve déjà touchée par les ayants-droit sera payé dans sa totalité. La Société a ainsi garanti le risque de guerre sans surprimes et sans être obligés de diminuer le taux de la participation des assurés aux excédents, pendant toute la durée des hostilités.

A la mémoire de nos soldats

On nous écrit :

Il a été, à diverses occasions, question de rappeler d'une façon durable le souvenir de ceux qui sont morts au service du pays au cours de la guerre. La pernicieuse épidémie qui frappa si durement dans les rangs de nos unités d'élite l'automne dernier fit naître diverses suggestions : en principe, tout le monde est d'accord qu'il y a lieu de faire quelque chose, mais les avis diffèrent quant au mode de réalisation.

La question étant à l'étude, nous nous permettons quelques réflexions qui en faciliteront la solution.

C'est surtout aux morts de novembre dernier qu'on a pensé jusqu'ici. Certes, leur souvenir ne nous quittera jamais, mais il serait injuste de ne penser qu'à eux. S'ils ont disparu dans une heure tragique, d'autres ont contracté, au même moment, la maladie fatale qui les a terrassés plus tard, en décembre ou même en janvier. Apparaissant déjà, combien n'avaient pas sacrifié leurs jeunes vies pour le pays ! Nous pensons à tous ces soldats qui, depuis 1914, au cours ou à la suite des diverses relèves, ont été ramenés au foyer dans les plis du drapeau rouge et blanc ; à ces petites recrues de Colombine dont les rangs furent plus que décimés en quelques jours ; à celles de Liestal qui ne furent pas épargnées non plus ; à nos braves soldats des unités de langue allemande qui moururent dans le Rheintal à tous ceux enfin qui incorporés dans d'autres unités de troupes, artilleurs, sanitaires, etc., y laissèrent leur vie.

Tous ont fait le même sacrifice, avec un égal courage, avec la même foi et le même héroïsme. Tous ont droit à la même reconnaissance et à notre souvenir ému.

Nous le pouvons songer à les nommer tous ; de peur d'en oublier l'un ou l'autre, contentons-nous d'une formule générale.

Il avait été à un moment donné question d'ériger un monument ; trop de difficultés de tout genre s'opposent à la réalisation de cette idée ; on semble y avoir renoncé, avec raison.

Par contre, ce que nous pouvons, ce que nous devons faire, c'est placer dans ou devant une de nos églises, une plaque commémorative, avec une inscription générale, telle par exemple que celle-ci :

« La République fribourgeoise à la pieuse mémoire de ses officiers, sous-officiers et soldats morts au service du pays durant la mobilisation de guerre de 1914-1919. »

Une inscription semblable nous paraît être un hommage aussi simple qu'éloquent ; rien ne pouvant exprimer la sublimité de leur attitude en face de la mort, bornons-nous à en imiter la simplicité.

Cette façon de perpétuer le souvenir de ces victimes du devoir cadrera mieux avec leur exemple que des inscriptions grandiloquentes ou de coûteux monuments qui s'élèvent dans l'oubli ou disparaissent sous la morsure du temps.

NOUVELLES FINANCIERES

Emission de bons 5 % pour le ravalement de la Suisse

La Confédération procède en ce moment à une nouvelle émission des bons de caisse pour activer la consolidation de sa dette flottante résultant des achats à l'étranger pour le ravalement de la Suisse.

La vente de bons à 1 et 2 ans, effectuée l'année passée dans le même but, a produit 186 millions de francs environ.

Les nouveaux titres ont une durée de 3 ans et sont remboursables au pair le 26 juin 1922 ; ils sont productifs d'intérêts à 5 % l'an, payables moyennant coupons semestriels aux 26 juin et 26 décembre ; le prix de vente est fixé à 98 1/2 %, le rendement ressort donc à 5 1/2 %.

Toutes les banques, maisons de banque, caisses d'épargne et de prêts suisses vendent sans frais ces bons qui sont émis en coupures de 100, 500, 1000, 5000 et 10.000 fr. et qui, par ce fait, sont accessibles pour toutes les bourses.

Le Département fédéral des finances vient de livrer les titres définitifs, les acheteurs recevront en conséquence immédiatement les bons munis de 6 coupons semestriels.

Ces bons ne constituent pas seulement un placement avantageux de tout premier ordre, mais chaque souscripteur aura contribué dans la mesure de ses moyens à la consolidation des engagements financiers de la Confédération, pris pour assurer le ravalement de notre pays et qui devront être amortis par le produit de la liquidation successive des stocks.

L'achat de ces bons est donc recommandable à cause de l'excellence du placement et dans l'intérêt général du pays.

LA VIE ECONOMIQUE

Exportations autorisées

Depuis le 15 juillet, la liberté d'exportation est accordée par delà toutes les frontières pour les parties détachées de montres, l'argent, la bijouterie, les pierres, les outils d'horlogerie et les compteurs de tous genres. Ne sont pas comprises dans cette autorisation, les boîtes de montres d'or et de platine.

Semaine suisse

Le secrétariat central de la « Semaine suisse »

vient de faire paraître, à l'imprimerie Lithos, à Lausanne, en jolies publications son rapport sur la Semaine suisse de 1918.

FAITS DIVERS

SUISSE

Les brutalités de la Into

Au cours de la fête de gymnastique qui a eu lieu dimanche, à Osterwundigen, le gymnaste Grossen a été jeté à terre si malheureusement par son adversaire dans une partie de lutte qu'il a eu le crâne fracturé.

Nouveau drame de la contrebande

Un garde-frontière nommé Gottlieb Frey, de Hauenstein (Argovie), qui poursuivait deux contrebandiers français, dont un civil et un soldat, a reçu de ce dernier un coup de feu qui a traversé la poitrine. Le douanier a été conduit à l'hôpital de Porrentruy, où l'on n'est pas sans inquiétude sur les suites de sa blessure. Le contrebandier civil a été arrêté, mais le soldat a réussi à prendre la fuite.

Il y a lieu de remarquer que le douanier n'avait pas tiré sur les contrebandiers. Sur une simple sommation de sa part d'avoir à s'arrêter, les deux bandits jetèrent les couteaux dont ils étaient chargés et s'armèrent de leurs revolvers, dont ils firent feu.

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séance du 15 juillet. — Le Conseil fixe au 10 août prochain la date de l'élection d'un député en remplacement de M. Ernest Week, décédé.

Il autorise la commune de Corpataux à lever un impôt supplémentaire, celle de Combarod à contracter un emprunt hypothécaire et celle de Vuissens à construire un poids public.

Il adjuge à M. Jules Jäger, ingénieur à Fribourg, l'élaboration des études définitives du pont de Pérolles.

Une fête chez les R.R. PP. Capucins

Le couvent des Capucins de Fribourg a fêté, lundi, le 25^e anniversaire des fonctions du R. P. Hilariin comme-lecteur de théologie. Le ministre provincial, R. P. Benno, était venu apporter au jubilaire les félicitations et les vœux des autorités de l'Ordre. Mgr Kirsch, professeur à l'Université, s'est fait l'interprète des amis du savant religieux, et les confrères du P. Hilariin ont rivalisé d'éloquence et de poésie pour lui faire entendre leurs sentiments de sympathie.

Tirage financier

Au 60^e tirage de l'emprunt 2 % de la Banque de l'Etat, le gros lot de 10.000 fr. est échu au numéro 60.793 ; le lot de 2000 fr. au n^o 15.648 et celui de 1000 fr. au n^o 5350.

La défense contre l'incendie à Fribourg

Le Conseil général de la ville de Fribourg a adopté un nouveau règlement fixant l'organisation du service de défense contre l'incendie. Ce règlement comprend soixante-seize articles, et nous ne pouvons songer ni à le résumer, ni à donner un aperçu même succinct du long débat que certaines de ses dispositions ont soulevé au Conseil général. Signalons, parmi les innovations essentielles du règlement, l'introduction du service obligatoire contre l'incendie, pour tout habitant de Fribourg âgé de 20 à 50 ans. Le recrutement se fait chaque année en janvier. Les exemptions d'office du service de pompier demeurent, à peu de chose près, ce qu'elles étaient jusqu'ici.

La cause de l'obligation a rencontré une vive opposition au sein du groupe socialiste, qui estime que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes et que le corps des pompiers de Fribourg est déjà trop nombreux. MM. Arthur Dubey, chef de compagnie, et Claraz, commandant des pompiers, n'ont pas eu de peine à réfuter cette théorie singulière, en montrant les difficultés qu'a rencontrées ces dernières années le recrutement bénévole du bataillon des sapeurs-pompiers et son insuffisance pour assurer d'une manière efficace la défense contre le feu.

Ainsi que nous l'avons dit, le principe de l'obligation, en vigueur dans la plupart des grandes villes suisses, a triomphé aussi à Fribourg, en dépit de l'extrême-gauche.

Les dispositions du nouveau règlement concernant l'organisation elle-même du corps des pompiers, les compétences des organes directeurs, le service des diverses sections, les devoirs des chefs et des sapeurs-pompiers, les exercices, les sinistres, la discipline, sont inspirés d'un excellent esprit, exempt d'exagération. Une innovation des plus heureuses est celle de la solde, qui sera payée aux hommes pour les exercices comme pour les sinistres. Sur la proposition de M. Deschamps, la solde du caporal a été portée à 1 fr. 15 par heure de service, celle de l'appointé à 1 fr. 10, et celle des simples sapeurs ou sauveteurs, à 1 fr. par heure.

Le sergent et le fourrier auront 1 fr. 25 et le sergent-major 1 fr. 50 par heure. Pour les officiers, la solde sera de 100 fr. par an, pour le lieutenant et les capitaines médecins, ainsi que pour le magasinier. Le capitaine aura 200 fr., les premiers lieutenants chefs de compagnie, 150 fr. ; le quartier-maître, 250 fr. ; le capitaine-adjutant, 300 fr. et le major-commandant, 350 fr. par an.

Ajoutons, pour renseigner le public, que la nouvelle organisation du corps de sapeurs-pompiers est la suivante : Etat-major : major-commandant Fernand Claraz ; capitaine-adjutant Gotschmann ; capitaines-médecins Week et Combe ; premier-lieutenant quartier-maître Joseph Widder. — C^o de sauvetage (45 hommes) : 1^{er} lieutenant Henri Claraz. — 1^{er}

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

C¹^o (50 hommes) : quartiers des Places, d'Ar et de Gambach) : 1^{er} lieutenant Arthur Dubey. — 2^o C¹^o (50 hommes) : quartiers de la Neuveville et de la Plancher. : 1^{er} lieutenant Wenger. — 3^o C¹^o (50 hommes) : quartier du Bourg et banlieue) : 1^{er} lieutenant Ottog. — 4^o C¹^o (50 hommes) : quartier de l'Ange) : 1^{er} lieutenant Schneuwé. — 5^o C¹^o (50 hommes) : quartiers de Pérolles, Beauregard, la Vignette et les Daillettes) : 1^{er} lieutenant G. Scherly. — Section technique (12 hommes) : lieutenant Albert Willemin. — C²^o de la garde (80 hommes) : capitaine Pierre Zurkinden. — Section de Bourguillon (20 hommes) : sergent Duby. — Instruteur des clairons et tambours : sergent Nachon. — Sous-officier sanitaire : caporal Markwaller.

On nous écrit :

Aux échantillons de la dernière séance du Conseil général figurait la discussion du nouveau règlement des sapeurs-pompier. Instigé de dire que ce règlement était impatiemment attendu par tous les sapeurs-pompier de la ville. Aussi les auditeurs qui, des tribunes, assistaient au débat ne s'attendaient-ils guère à de l'opposition, sinon, peut-être, de la part de l'un ou l'autre bourgeois attiré. Or, quels ont été, en l'occurrence, les réactionnaires ? Ce furent des socialistes.

Un conseiller général de leur groupe, sapeur-pompier lui-même (6 ironie), a cherché à démolir le travail ardu et persévérant de l'élaboration du règlement. Du commencement à la fin de la discussion, lui et ses collègues ont fait l'obstruction.

Pour comble, un représentant des chrétiens-socials ayant proposé d'élever la solde des simples sapeurs et des sous-officiers subalternes, les « camarades » de l'extrême-gauche ont voté contre cette proposition.

Même attitude négative à l'égard de l'article attribuant au corps d'officiers des pompiers la gérance du fond de caisse du bataillon, ressortissant jusqu'ici à la Direction des finances.

En fin de compte, voyant que tous les articles étaient approuvés, malgré leur opposition, nos « socios » demandèrent la votation sur l'ensemble du règlement. Là encore, ils échouèrent.

La tactique de rétrogrades qu'on inaugurée des mandataires socialistes à la dernière séance du Conseil général n'aura guère contribué à grandir la mince considération dont quelques élus de l'extrême-gauche jouissent encore dans notre ville.

Appel à la jeunesse scolaire

De la Société pour le développement et l'embellissement de la ville de Fribourg :

Respecter la propriété d'autrui, en particulier les jardins, les allées, les arbres, les bancs, les clôtures, les murs, les édifices publics. (L'art. 463 N° 4 du Code pénal prévoit une amende de 2 à 10 fr., ou un emprisonnement jusqu'à 3 jours, pour celui qui salit les murs par des crayonnages ou inscriptions.)

Ne pas piétiner les gazons, ni arracher les fleurs des jardins publics ; si chacun prend une fleur en passant, il n'en reste bientôt plus. C'est du vandalisme ; car la verdure et les fleurs font le charme des villes.

Ne jeter ni papier, ni verre, ni autres objets inutiles dans les russes et les promenades publiques ; c'est une preuve de désordre et de malpropreté ; ce peut être aussi un danger.

Ne pas faire de feu dans les forêts ou autres plantations ; il peut y avoir grand dommage pour les biens et les gens.

Ne pas lancer des pierres, ni les faire rouler dans les descentes ; on ne sait où elles aaboutissent et le malheur que cela peut occasionner.

Tramways de Fribourg

Les recettes totales du mois de juin ont été de 17,290 fr. 85, contre 12,697 fr. 65 au mois correspondant de 1918, soit une augmentation de 4,593 fr. 20. Le total des recettes à fin juin 1919 est de 99,751 fr. 20, contre 72,073 fr. 35 à la même date de l'an dernier ; c'est donc une augmentation de 27,677 fr. 85, pour les six premiers mois de 1919 par rapport à l'année écoulée.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société des Commerçants, section de Fribourg. — Ce soir, mercredi, à 8 h. 1/4, assemblée générale à la Viennoise.

Fédération ouvrière fribourgeoise. — Séance du Comité, demain soir, jeudi, à 8 h. 1/4, au local, Cercle Social.

CORRESPONDANCE

Fribourg, le 15 juillet 1919.

Monsieur le Rédacteur,

Dans son numéro de samedi 21 juin, votre journal rapportait, sous le titre « bagarre », que le jeune Schifmann, fermier à Rosières, avait subi des voies de fait de la part de M. Vermouth, fermier au dit lieu, et qu'il avait été si malmené qu'il aurait eu le nez cassé et risqué de perdre un œil.

Vous devez avoir été mal informé. Cette bagarre, provoquée par le père et le fils Schifmann, n'eut d'autres conséquences pour ce dernier qu'un saignement de nez, et l'homme qui se croyait borgne, ou à peu près, repréna, une demi-heure plus tard, son travail à l'écurie.

Vous aurez l'obligeance de bien vouloir insérer cette rectification dans les colonnes de votre journal.

Agissez, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments très distingués.

D^r A. Vilar, avocat.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naisances

6 juillet. — Rossier, Louise, fille de Pierre, journalier, de Lovens, et de Marie, née Meuwly, Grabensal, 47.

8 juillet. — Morel, Jeanne, fille de Pierre, de Fribourg et Lentigny, agriculteur, à Granges-Paccot, et de Marie, née Perrier.

Sauterel, Jean, fils d'Alphonse, de Fribourg et Noréaz, vacher, à Mannens, et de Lucie, née Joye.

Ruch, Robert, fils d'Ernest, ferblantier, de Dürrenroth (Berne), et de Marie, née Perroulaz, rue Zahringen, 99.

10 juillet. — Ebischer, Raymonde, fille de Joseph, manœuvre, de Saint-Ours, et d'Éléonore, née Jörg, Plancher supérieure, 214.

13 juillet. — Birbaum, Marie, fille de Joseph, journalier, de Saint-Ours, et de Pauline, née Götting, rue des Forgerons, 199.

Overney, Marie, fille d'Arthur, journalier, de Montagny-les-Monins, et de Marie, née Scherer, rue de la Préfecture, 219.

Décès

5 juillet. — Sylvert, Albertine (Sœur Gonzague), d'Andilly (Savoie), religieuse, de la Visitation, 76 ans.

7 juillet. — Ebischer, Joseph, époux de Christine, née Buhliard, de Saint-Antoine, 62 ans, rue d'Or, 106.

10 juillet. — Grab, Walburga (Sœur Armella), de Bremelau (Wurtemberg), religieuse, à l'Académie Sainte-Croix, 41 ans.

11 juillet. — Eby, née Bacher, Marguerite, épouse de Canisius, de Fribourg, 43 ans, rue des Forgerons, 188.

Corboud, née Dougoud, Célestine, veuve d'Alphonse, de Surpierre, 74 ans, Asile des vieillards.

Promesses de mariage

7 juillet. — Hæfner, Ernest, employé aux C. F. F., de Triengen (Lucerne), né le 17 décembre 1889, avec Brohy, Véronique, de Fribourg, née le 13 décembre 1897.

10 juillet. — Piancherel, Charles, médecin, de Bussy, né le 17 avril 1887, avec Despont Madeleine, de Malapalud et Biolley-Orjulaz (Vaud), née le 1^{er} mai 1894.

Calendrier

Jeuudi 17 juillet
Saint ALEXIS, confesseur

Saint Alexis naquit à Rome, en 350 ; il était fils d'un sénateur romain. Il mourut, jeune encore, au couvent où il s'était retiré, épuisé par les austérités.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 16 juillet

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

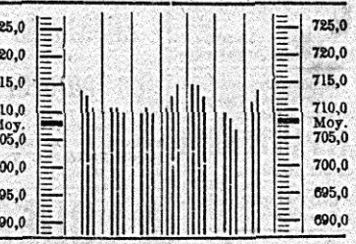
Le premier cours est celui auquel les banques achètent ; le second, celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	79 65	81 65
Londres (livre st.)	84 73	85 23
Allemagne (marc)	36 47	38 47
Italie (lire)	64 75	66 75
Antriche (couronne)	15 90	17 30
Prague (couronne)	26 75	28 75
New-York (dollar)	5 35	5 75
Bruxelles	77 25	79 25
Madrid (peseta)	106 65	108 65
Amsterdam (florin)	211 75	213 60
Pétrograd (rouble)	34 50	38 50

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 16 juillet

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

Juliet	10	11	12	13	14	15	16	Juliet
7 h. m.	16	14	16	14	11	11	9	7 h. m.
11 h. m.	20	21	22	13	14	16	15	11 h. m.
7 h. a.	18	18	19	14	15	10		7 h. a.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 16 juillet, midi.

Eclaircies ; la température va remonter.



Il y a Savon et Savon!

Rien n'est plus vrai, et rien de plus difficile que de distinguer le bon savon du mauvais!

Le Savon SUNLIGHT

dont la marque excellente est répandue depuis 30 ans dans le monde entier, ne causera jamais de déception. Celui qui l'achète peut être certain de posséder ce qui existe le plus avantageux pour la lessive.

Les fêtes de la Victoire à Paris

A la Chambre française

(Havas.) — A la Chambre, hier après midi mardi, M. Clémenceau et M. Pichou étaient au banc du gouvernement. M. Deschanel donna lecture des télégrammes reçus des présidents des Chambres espagnole, hellénique, luxembourgeoise et tchéco-slovaque, à l'occasion de la signature de la paix et de la fête de la victoire. Il ajouta :

« J'adresserai, en votre nom, nos vifs remerciements aux auteurs de ces précieuses manifestations, qui attestent que, en un jour immortel, les peuples s'unirent à la France pour saluer dans un même sentiment de joie, le triomphe du droit. »

Puis, M. Deschanel prononça une allocution célébrant, en termes émus, la journée de lundi comme une journée unique dans l'histoire, glorifiant les soldats français morts et vivants, associant nos alliés, qui confondirent, avec la nôtre, la fleur de leur jeunesse. Il ajouta :

« Les instants que nous avons vécus éclaireront désormais toute notre vie. Mâture à ceux qui sèmeraient des germes de méfiance entre les peuples qui mêlèrent leur sang ! Malheur à ceux qui, au dedans, ne comprendraient pas la grandeur sacrée d'une telle bécot ! Unie, la France est invincible ! Puisse-t-elle, pour les grandes tâches qui l'attendent, avoir toujours les yeux fixés sur ces jours bénis ! Cher soldat de France, nous ne serons vraiment dignes de la patrie sauvée par ton courage, que si nous tenons toujours nos âmes à la hauteur de tes vertus ! »

La péroraison du discours de M. Deschanel est applaudie fébrilement.

M. Clémenceau répond de son banc :

« Les paroles seraient impuissantes à rendre la tempête d'émotion qui a passé sur nous tous, hier, à la vue des immortels soldats revenant aux foyers de leur fière patrie, après avoir sauvé la civilisation. (Vifs appl.) J'ai dit à leur chef l'hommage que leur doit le gouvernement de la République, accru de la reconnaissance éternelle des générations à venir. Plus beaux peut-être encore que dans la boue sanglante des combats, sous les rafales de l'hiver, leurs mâles visages rayonnaient des splendeurs de tous les dévouements de la guerre. (Appl.) Un temps finit, un autre commence. Pour une œuvre nouvelle, avec un nouveau cortège de devoirs ! La tâche n'est ni moins grande, ni moins belle. C'est la France toujours, qui, pour continuer le monde, a besoin de tous ses enfants. C'est une épreuve écatante, mais surtout décisive, qui demande, comme hier, un suprême concours de toutes nos énergies. Au travail donc ! Qu'un effort d'ardente sagesse rassemble nos volontés pour faire le geste qui s'impose. Ainsi seulement, nous léguerons intacts à nos fils, les devoirs du génie ancestral, qui fait de notre histoire, comme le glorieux sommaire des plus hautes aspirations de l'humanité ! (Applaudissements vifs et prolongés.) »

La lettre de M. Poincaré

(Havas.) — M. Leygues, ministre de la marine, dans une lettre aux commandements en chef et aux commandants à la mer, les prie de transmettre aux états-majors et aux équipages la lettre de M. Poincaré à M. Clémenceau, ajoutant que Paris et la France ont confondu, dans leurs acclamations enthousiastes, les vaillants qui triomphèrent sur terre et ceux qui assurèrent aux Alliés la maîtrise des mers.

France et Etats-Unis

(Havas.) — M. Poincaré, répondant au télégramme du président Wilson, à l'occasion de la commémoration du 14 juillet, a dit :

« Je vous remercie de votre télégramme. Nous avons acclamé hier, à leur passage sous l'Arc de Triomphe, les splendides troupes américaines qui ont collaboré avec les armées françaises à l'affranchissement du monde et à l'établissement de la paix. »

« Les deux peuples resteront plus unis que jamais par le souvenir de cette grande œuvre de justice et de liberté. »

Les conférences des Alliés

(Havas.) — M. Poincaré, répondant au télégramme du président Wilson, à l'occasion de la commémoration du 14 juillet, a dit :

« Je vous remercie de votre télégramme. Nous avons acclamé hier, à leur passage sous l'Arc de Triomphe, les splendides troupes américaines qui ont collaboré avec les armées françaises à l'affranchissement du monde et à l'établissement de la paix. »

Les conséquences de la paix

(Wolff.) — Les pourparlers de Versailles se sont poursuivis jusqu'à présent sur un ton conciliant. Les Alliés maintiennent particulièrement leurs exigences en ce qui concerne l'envoi de groupes de 500 à 1000 ouvriers allemands, qui seront logés dans des baraquements construits par ces ouvriers eux-mêmes. Le gouvernement allemand doit absolument convaincre le peuple de la nécessité de se mettre au travail et au besoin il doit introduire le travail obligatoire.

Incident à Berlin

(Havas.) — Suivant le *Morning Post*, de nouveaux incidents se sont produits à Berlin, entre des soldats français gardant l'ambassade et le public. Un sous-officier français a été tué d'un coup de couteau sans la moindre provocation de sa part. M. Haniel s'est rendu auprès du mi-

nistre d'Espagne, chargé de la représentation des intérêts français en Allemagne et lui a exprimé ses regrets, promettant que le gouvernement ferait tout son possible pour découvrir le coupable et le punir.

Le plébiscite au Schleswig

(Wolff.) — Le *Sozialdemokrat* annonce que 10.000 citoyens ressortissants du Schleswig septentrional et qui jouissent du droit de vote pour le prochain plébiscite, bien qu'ils résident actuellement en Danemark, pourront se rendre aux frais du gouvernement danois au Schleswig afin d'y voter.

Les Alliés et les Hongrois

(Havas.) — Le gouvernement hongrois ayant donné l'ordre aux banques de mettre à sa disposition les titres et les valeurs qu'elles ont en dépôt et cet ordre ayant eu un commencement d'exécution, les Alliés et associés déclarent cet acte comme un vol. Ils exigent l'entière restitution des gouvernements alliés et neutres, ainsi que des gouvernements de l'Allemagne et de l'Autriche, sur le danger présenté par la constitution de fonds destinés à la propagande subversive. Ils demandent à ces gouvernements de s'opposer à la réalisation sur leurs territoires des titres volés.

Offensive hongroise contre la Roumanie

(B. P. V.) — Le *Neues Wiener Tagblatt* apprend que le gouvernement des conseils de Budapest a décidé de commencer, avec l'armée rouge, l'offensive contre la Roumanie. Cette décision a été prise à la demande de Bela Kun à la conférence des commissaires du peuple, lesquels ont tous approuvé les déclarations de Bela Kun. Seul le commandant en chef Bohm a fait exception, et en conséquence de son attitude a déposé ses fonctions.

Pour les sinistrés de Moravie

(B. P. T.) — Le gouvernement tchéco-slovaque a accordé un crédit d'un million de couronnes pour secourir les victimes de l'inondation en Moravie. Le nombre des sinistrés s'élève à deux millions.

Succès bolchéviste

(Havas.) — La *Krasnaja Gazeta* annonce que les bolchévistes ont pris Perm et Kougours.

Les réformes en Roumanie

(Bureau de presse roumain.) — On mande de Bucarest :

La commission extraordinaire de réforme a présenté au conseil des ministres un rapport sur son activité, dont voici le résumé :

Les résultats bienfaisants des réformes sociales entreprises par le gouvernement depuis la retraite de l'ennemi se font sentir chaque jour davantage.

La réforme agraire présente une importance particulière et peut être comparée à une véritable révolution pacifique et qui a résolu définitivement le problème le plus grave de la Roumanie. Pour la première fois depuis des siècles, les paysans ont labouré la terre pour leur propre compte et leur zèle était tel que, malgré les dévastations de l'ennemi et le manque de machines, la récolte promet d'être bonne.

Plus de deux millions et demi d'hectares ont passé en possession des paysans qui, devenus propriétaires, se montrent extrêmement hostiles au bolchévisme.

Des mesures énergiques ont été prises pour équilibrer le budget et améliorer le change. L'administration du pays a été améliorée. Les fonctionnaires coupables de fraudes ou de manquements au devoir sont traduits devant les cours martiales.

Des réformes importantes ont été opérées dans l'enseignement public. Grâce à l'augmentation considérable des traitements, des éléments nouveaux et capables embrassent maintenant la carrière de maître d'école. Partout dans la province ont été fondées de nouvelles écoles, lycées et bibliothèques populaires.

Les chefs jeunes-turcs

(Havas.) — Les journaux annoncent que le gouvernement a décidé de faire auprès de l'Entente des démarches pour obtenir l'extradition de Talaat pacha, Enver pacha et Djemal bey, condamnés à mort et qui se trouveraient actuellement en Allemagne.

Dans le Maroc espagnol

(Officiel.) — Les rebelles commandés par Baï-suli ont attaqué dans la journée de dimanche et dans la nuit et la matinée de lundi les postes et les voies de communication. Entre Larache et Tétouan, une attaque d'une violence extrême fut repoussée avec des pertes considérables des deux côtés. Les détails manquent.

La vie chère

(Havas.) — Le conseil des ministres, afin de lutter contre la vie chère, a décidé de doubler le nombre des baraques de ravitaillement à Paris et d'en créer dans les centres populaires. Il organisera par le ravitaillement des restaurants des prix fixes, bon marché. Les stocks alimentaires de guerre seront mis à la disposition du public par les coopératives. Le service de répression des spéculations illicites a été constitué au sous-secrétariat du ravitaillement avec une police spéciale pour les recherches et les poursuites contre les mercantis. Un projet sera déposé au parlement, renforçant les pénalités contre la spéculation et comportant notamment l'interdiction des droits civiques et politiques, la fermeture temporaire ou définitive de l'établissement, la suppression de surtaxes pour les délits de spéculation. M. Roy, député d'Orléans, a été nommé commissaire du ravitaillement, chargé de l'application de ces mesures.

La censure

(Wolff.) — Sur des instructions reçues de Paris, les autorités militaires françaises ont ordonné le maintien provisoire de la censure des journaux dans les territoires de la rive gauche du Rhin.

En Poméranie

(Wolff.) — Sur des instructions reçues de Paris, les autorités militaires françaises ont ordonné le maintien provisoire de la censure des journaux dans les territoires de la rive gauche du Rhin.

La grève du 21 juillet

(Wolff.) — Le comité d'action de la Confédération italienne des travailleurs (chrétienne-social) a approuvé, au sujet de la grande grève, un ordre du jour, disant notamment :

« Le comité constate que toutes les magnifiques promesses de désarmement, d'arbitrage international, d'abolition de la conscription, de liberté des mers, de paix juste et durable correspondant à l'idéalisme le plus élevé et aux aspirations populaires et chrétiennes ont été cruellement démenties par la conférence de Paris et par la triple alliance impérialiste franco-anglo-américaine qui s'est partagé le monde. »

D'un autre côté, l'Italie, après avoir perdu des millions de ses enfants et avoir engagé presque toutes ses richesses nationales plus pour les autres que pour elle-même, n'a pas encore reçu la paix et se trouve dans de très graves conditions économiques et alimentaires.

« La Fédération est en principe opposée à la grève générale politique qu'elle considère comme antisyndicale et antiéconomique ; mais, en considération des circonstances exceptionnelles, le comité de la Fédération décide, pour le 21 courant, la grève pacifique, durant 24 heures, de ses 500.000 adhérents à titre de protestation contre le traité de Versailles et de manifestation en faveur de la revision radicale de ce traité. »

« La Confédération italienne des travailleurs demandera aussi que Ton fixe par entente internationale la journée de 8 heures, car il n'est pas possible que cette dernière se maintienne en Italie, si, à l'étranger, on continue à travailler 12 et même 15 heures par jour. »

Explosion — 8 morts

(Havas.) — Une explosion s'est produite dans un dépôt de grenades. Parmi les travailleurs qui travaillaient au dépôt, huit ont été tués et quatre blessés.

A la Chambre italienne

(Havas.) — Une violente tempête a sévi pendant deux jours sur la côte. Les vapeurs allemands *Janis, Sara, Gottha*, les vapeurs *Toro* et *Don Carlos*, un remorqueur, trois voiliers allemands, plusieurs pontons, des centaines d'allèges et de petits bateaux ont coulé. Les pertes sont considérables et évaluées à 200 millions de piastres.

Tempête dans les eaux chiliennes

(Havas.) — Une violente tempête a sévi pendant deux jours sur la côte. Les vapeurs allemands *Janis, Sara, Gottha*, les vapeurs *Toro* et *Don Carlos*, un remorqueur, trois voiliers allemands, plusieurs pontons, des centaines d'allèges et de petits bateaux ont coulé. Les pertes sont considérables et évaluées à 200 millions de piastres.

On mande de Stettin à la Gazette de Voss :

« La proclamation de l'état de siège dans toute la Poméranie a provoqué une vive agitation parmi les socialistes. Des grèves ont éclaté. Le trafic est interrompu. Les journaux ne peuvent pas paraître. La plupart des fabriques chôment. »

La censure

(Wolff.) — Sur des instructions reçues de Paris, les autorités militaires françaises ont ordonné le maintien provisoire de la censure des journaux dans les territoires de la rive gauche du Rhin.

En Poméranie

(Wolff.) — Sur des instructions reçues de Paris, les autorités militaires françaises ont ordonné le maintien provisoire de la censure des journaux dans les territoires de la rive gauche du Rhin.

La grève du 21 juillet

(Wolff.) — Le comité d'action de la Confédération italienne des travailleurs (chrétienne-social) a approuvé, au sujet de la grande grève, un ordre du jour, disant notamment :

« Le comité constate que toutes les magnifiques promesses de désarmement, d'arbitrage international, d'abolition de la conscription, de liberté des mers, de paix juste et durable correspondant à l'idéalisme le plus élevé et aux aspirations populaires et chrétiennes ont été cruellement démenties par la conférence de Paris et par la triple alliance impérialiste franco-anglo-américaine qui s'est partagé le monde. »

D'un autre côté, l'Italie, après avoir perdu des millions de ses enfants et avoir engagé presque toutes ses richesses nationales plus pour les autres que pour elle-même, n'a pas encore reçu la paix et se trouve dans de très graves conditions économiques et alimentaires.

« La Fédération est en principe opposée à la grève générale politique qu'elle considère comme antisyndicale et antiéconomique ; mais, en considération des circonstances exceptionnelles, le comité de la Fédération décide, pour le 21 courant, la grève pacifique, durant 24 heures, de ses 500.000 adhérents à titre de protestation contre le traité de Versailles et de manifestation en faveur de la revision radicale de ce traité. »

« La Confédération italienne des travailleurs demandera aussi que Ton fixe par entente internationale la journée de 8 heures, car il n'est pas possible que cette dernière se maintienne en Italie, si, à l'étranger, on continue à travailler 12 et même 15 heures par jour. »

Explosion — 8 morts

(Havas.) — Une explosion s'est produite dans un dépôt de grenades. Parmi les travailleurs qui travaillaient au dépôt, huit ont été tués et quatre blessés.

A la Chambre italienne

(Havas.) — Une violente tempête a sévi pendant deux jours sur la côte. Les vapeurs allemands *Janis, Sara, Gottha*, les vapeurs *Toro* et *Don Carlos*, un remorqueur, trois voiliers allemands, plusieurs pontons, des centaines d'allèges et de petits bateaux ont coulé. Les pertes sont considérables et évaluées à 200 millions de piastres.

Tempête dans les eaux chiliennes

(Havas.) — Une violente tempête a sévi pendant deux jours sur la côte. Les vapeurs allemands *Janis, Sara, Gottha*, les vapeurs *Toro* et *Don Carlos*, un remorqueur, trois voiliers allemands, plusieurs pontons, des centaines d'allèges et de petits bateaux

LE THÉ CEYLAN „STANDARD“

Véritable mélange anglais

Demandez à votre épicière

†
Madame et Monsieur Renevey-Joye et leur enfant, à Semsales; Mme et M. Lutzel-Savoy-Rossier, à Prez-vers-Noréaz; M. Antoine Joye et famille, à Mannens; M. François Prélaz, à Chavannes-sous-Orsonens; Mme Nannette Rossier et famille, à Grandvillaz; Mme et M. Guisolan-Rossier, à Noréaz; Mme et M. Joye-Rossier, à Prez-vers-Noréaz; MM. Jean-Joseph et Philippe Robatel, à Prez-vers-Noréaz; M. l'abbé Chataigny, à Farvagny; Mme veuve Arène Chataigny; M. et Mme Eugène Chataigny-Berger, à Corserye; M. et Mme Isidore Chataigny-Joye, à Omens; M. l'abbé Maradan, à Fribourg; M. l'abbé Joye, à Villars; Mme et M. Morel-Chataigny, à Lentigny; Mme Mélanie Gremaud, à Vuadens; M. François Savary, à Grandvillaz; les familles Rossier, à Mannens et à Prez-vers-Noréaz; M. François Rossier, à Lovens; Mlles Bertha Joye, à Mannens; Bernadette Maradan, à Cheyres; Phomassine Savary, à Grandvillaz; Marie Rossier, à Torny-le-Petit; et Brigitte Ducrot, à Châtoulaye, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Madame Brigitte JOYE
née Rossier
leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et marraine, décédée pieusement à Semsales, le 14 juillet, à l'âge de 63 ans, après une pénible maladie, chrétiennement supportée, munie des secours de la religion.
L'ensevelissement aura lieu jeudi matin, 17 juillet, à 9 h., à Mannens.

†
Nous avons le profond regret de faire part de la grande perte que nous venons d'éprouver en la personne de
Monsieur Pierre MOSSU
notre cher et dévoué conseiller et boursier.
Les funérailles ont eu lieu mercredi, à Grangettes.
Le Conseil communal de Treyvoux.

AVIS
La manufacture fribourgeoise de papiers, **Heuri OLAKAZ, à Fribourg**, a l'avantage d'informer son honorable clientèle que ses bureaux et magasins sont définitivement installés dans ses nouveaux et grands locaux, rue Week-Reynold, 9 b., près la Laiterie Centrale.

LAUSANNE
Hotel - Restaurant
A vendre ou à louer, tout de suite, au centre de la ville, hôtel neuf, moderne, entièrement meublé (99 lits), avec restaurant et café.
Affaire très recommandable pour prendre actif.
Offres sous chiffres D 35014 D, aux Annonces-Suisse S. A., Lausanne. 4970

La Fabrique de Conserves Doxa, à Saxon
ACHÈTE AUX PLUS HAUTS PRIX DU JOUR
groselles rouges (raisinets), groselles vertes, cassis, fraises, framboises, myrtilles, surau noir, mûres, pois verts, haricots, chanterelles, etc., etc.

AVIS
Les soussignés portent à la connaissance du public qu'ils ont ouvert un atelier mécanique pour la réparation des autos, motos, vélos, etc.
Vulcanisation. Achat. Vente. Echanges
Réparations mécaniques en tous genres. Accessoires
Essences. Huiles. Graisses
— Location —
Travail prompt et soigné
Se recommandent, P.10047 F 4123
J. & L. HENSELER & PERNET
Atelier mécanique
7, rue du Nord, FRIBOURG.

CIDRE
1^{re} qualité, garanti pur jus en fûts prêts, au prix du jour
Grande Cidrerie bernoise, WORB
EXCURSIONS
La compagnie Fribourg-Farvagny informe les intéressés que, sur demande, elle organise des transports de voyageurs dans toutes les directions.
S'adresser au Dépôt de la Glace. — Téléphone 5,81, 4432

À vendre
les pâturages de **Schlossiboden** et **Schatters Schweinsberg**, situés à proximité de la Gypserie, d'une contenance totale de 190 poses, avec trois chalets bien installés et eau en suffisance. Convientrait pour syndicat d'élevage. De plus amples renseignements sont donnés par les propriétaires, soussignés à qui les offres sont à adresser jusqu'au 28 courant.
Les exposants: **Jean Zbinden**, boucher et **Joh. Mulhauser**, nég., à Planfayon.

Maison importante de la place demande
STENO-DACTYLOGRAPHIE
habile, sachant à fond l'allemand et le français. En cas de convenance, place stable et bien rétribuée.
Adresser offres en indiquant prétentions avec copies de certificats et photographie sous P4733 F à **PUBLICITAS S. A., Fribourg.** 4863

Nous offrons à livrer, en fûts prêts
CIDRE de première qualité
VEUILLEZ DEMANDER LES PRIX
Cidrerie de Guin

GRANDE Fête champêtre
DES
Organisations ouvrières chrétiennes sociales
LE DIMANCHE 20 JUILLET au Restaurant des Charmettes

OCCASION
Voitures et harnais
Pour cause de transformation de remise en garage
liquidation immédiate de voitures et harnais
landau, break, phaeton, char à commission, état neuf; charrette, coupé, victoria, char à pont à siège, dos-à-dos à pouce, etc., plus usagés mais en plein service, chez **M. Louis de Diesbach, à Schüras, Fribourg.** P 4468 F 4591

Ce n'est plus un secret que
L'Aliment Complet
DE LA
Maison Gysler à Lausanne
il est aussi avantageux qu'économique pour la ponte et pour l'élevage. - P 33191 L 4788

Chauffage central
Albert BLANC
La Prairie, 55, Pérolles
TRANSFORMATIONS RÉPARATIONS
Soudure autogène
Téléphone 5.77 Téléphone 5.77

Weissenbourg-lès-Bains
Stat. thermale et climatique Oberland bernois 890 m. s. mer
Sur la ligne Spiez-Simmmental-Montreux
Recommandée par les autorités médicales comme station d'été la plus favorable pour toutes les maladies des voies respiratoires. Vastes forêts de sapins.
Ouvert à partir du 1^{er} mai. — Remis à neuf.

VOUS TROUVEZ
pendant les jours des déménagements, à un prix excessivement bon marché,
aux grands magasins* de meubles
Th. STRUB
2, rue Marcello, 2
TÉLÉPHONE 6.26
chambres à coucher, salles à manger et meubles en tous genres

Weissenbachfrères
PRIX HORS-SAISON
EN JUILLET seulement
COSTUME TAILLEUR sur mesure à partir de Fr. 175. — ROBES et MANTEAUX. — 140. —
Fribourg.

Fabrique de draps de Payerne
Agriculteurs si vous désirez un bon et fort mi-draps, genre National, largeur 140 cm. votre laine de moutons lavée sans effluves ou autres déchets de laine et avec 760 grammes et 10 fr. de façon par mètre je vous retournerai une belle fabrication dans les 30 jours.
Grand choix de: **DRAPS - MI-DRAPS - MI-LAINE** pour Messieurs, Dames et Garçons
Filature de laine Vente et à façon
Se recommande: 4894
J. GINGINS-BERGER, fabricant.

7 MOIS DE CRÉDIT
Fers à repasser électriques **Innovation**
Au comptant Fr. 42.-
A terme Fr. 46.-
Acompte Fr. 10.-
Par mois Fr. 5.-
2 mètres de cordon Fr. 3.50
Chaque ménage verra posséder un fer à repasser électrique « INNOVATION ». Economie de temps et d'argent.
N'exige aucune installation spéciale avec le bouton à 3 dér. vations No 784 à Fr. 5 qui se visse à chaque lampe électrique. Indiquer à la commande le voltage de courant disponible (110 ou 120) sur chaque lampe électrique, ou le lieu de livraison fournissant le courant. Pensez aux avantages de notre système de vente INNOVATION: beaux choix d'articles électriques, régulateurs, montres, réveils, bijouterie, phonographes.
Demandez nos catalogues gratuits et franco. — Agents honoraires et sérieux demandés.
A. Matthey-Jaquet, Innovation, La Chaux-de-Fonds
Maison de confiance et de vieille renommée. — Fondée en 1903. La première du genre en Suisse. — Toujours imitée, jamais égale. Indiquer le nom du journal.

LA LIGUE
pour la Conservation de la Terre fribourgeoise
traite, sans courtage, l'achat, la vente et la location de propriétés foncières. — OFFICE D'INFORMATIONS, à BULLE. — Téléphone 144.
Reçoit aux foires, à Fribourg, Café des Merciers, et à Romont, Hôtel de la Croix-Blanche.

Tourbe de Dirlaret
sèche et de 1^{re} qualité
livrable immédiatement au prix de 8 fr. par 100 kg. en vrac devant domicile, 9 fr. par 100 kg, en sacs devant domicile.
Paiement à 6 mois net, ou en comptant avec 5 % d'escompte. — Commande à envoyer aux Bureaux, 162, rue de Käbringen, FRIBOURG. Tél. 3.15.

ON DESIRE PLACER
en Suisse 2 jeunes filles modistes et couturières. En échange, on prendrait 2 jeunes gens au Luxembourg. — Offres à case postale 18, Berne-Transit.

POMPES SPÉCIALES
pour l'agriculture, brevets multiples - EXPOSITION NATIONALE SUISSE, BERNE: Médaille d'argent
Montées verticalement, se remplissent automatiquement, ne sont munies ni de soupapes, ni de clapets, ni de presse étoupe. C'est la pompe aspirante par excellence, d'une construction robuste.
Le mouvement assure des débits mouvement à grande élévation, sans choc et sans réservoir à air.
Chariot transportable et avec sans renvoi pour commande par moteur électrique.
Prospectus, visite à domicile, livraisons à l'essai
FABRIQUE DE POMPES
Fritz Aecherli, Reiden (Lucerne)
Représentants pour la Suisse romande: Schmid, Baur & Co, Fribourg, machines agricoles. P 2727 F 2759

VENTE
L'office international d'expédition de vivres et vêtements aux prisonniers de guerre verra à son local, sous sol de la Maison de Justice, les **Jeudi et vendredi 17 et 18 juillet, dès 8 heures du matin**, un stock de marchandises consistant en chaussures, (couliers, galoches, chaussons), vêtements et sous-vêtements pour hommes, femmes et enfants (pantalons, vestes, tabliers, chaussettes, bas, caleçons, chandails, etc.) P 4341 F 4946

SAVON D'OR
Schuler
Faît le bonheur des pauvres et des riches

MAISON A VENDRE
Le Cercle scolaire de Farvagny exposera en vente, par voie d'enchères publiques, son ancien bâtiment d'école, maison à transporter pouvant servir d'habitation, atelier, etc.
Le vente aura lieu sur place, le **mardi 22 juillet**, à 2 heures de l'après midi.
Pour tous renseignements, s'adresser à **M. Rolle, syndic, à Farvagny-le-Grand.**

"AU DOCK"
BOÛME & CIE - FRIBOURG
SUIZES
PORCELAINES CRISTAUX
VERRE
ARTICLES DE MÉNAGE

GRAND CHOIX
EN
Verres à conserves « REX »
Bouteilles à fruits
Verres à gelée
Appareils complets à stériliser

CANTINE
30 m. de long, 18 m. de largeur, avec buffet, tables et bancs est à vendre à un prix avantageux. Montage et démontage prompt.
S'adresser à **Christ. Neuhaus, Hôtel Kaiseregg, Planfayon.** P 4825 F 4937

BANDAGES PLEINS
pour camions
pneumatiques et chambres à air de toutes dimensions, sont livrés par
Garege TERMINUS, FRIBOURG Tel. 700

ESSAYEZ, Mesdames
ne fut-ce qu'une seule fois, la Crème de Florence merveilleux produit de beauté. 1235
En vente au prix de fabrique au dépôt:
à la **GERBE D'OR**,
33, rue de Lausanne, 33

Auberge à louer
Par voie de soumission la Commune de Vauderens expose en location pour une période de six ans son auberge sous l'enseigne
"AUBERGE DU CHAMOIS"
Par sa situation exceptionnelle, cette auberge offre à tout preneur sérieux de réels avantages.
Pour tous renseignements s'adresser à Monsieur le syndic auprès duquel les intéressés doivent prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions jusqu'au **21 juillet courant, à 8 heures du soir**.
Vauderens le 8 juillet 1919.
Par ordre: Le Secrétaire.

Villégiatures, Voyages
etc.
Nous acceptons pour la garde des
TITRES et VALEURS de tous genres.
ainsi que des paquets, paniers, malles, cassettes, plis, etc., fermés ou cachetés.
Tarif très réduit. — Discretion absolue
Banque Populaire Suisse, Fribourg.

ON DEMANDE
pour Berne, un
valet de chambre
bien stylé et très bien au courant de son service, de préférence catholique.
Excellentes références exigées, entrées 1^{er} jour. Obligé à convenir.
Offres sous P 4876 F à **Publicit. S. A., Fribourg.**

ON DEMANDE
CUISINIÈRE
ET
femme de chambre
pour une personne seule, la utile de se présenter sans très bonnes références.
S'adresser par écrit à **Mlle H. de Diesbach, Villars-les-Jones, près Fribourg.** 4973

Jeune fille
ayant fait des études secondaires et suivi des cours de dactylographie, demande emploi dans bureau de la place.
S'ad. sous P 4884 F à **Publicit. S. A., Fribourg.**

ON DEMANDE
jeune fille robuste et travaillante, comme
femme de chambre
Se présenter ou faire offres, à l'Hôtel de l'Union, BULLE.

On demande
dans bureau de poste de la Suisse allemande,
JEUNE HOMME
de 18 ans, simple, robuste et honnête, p^r apprendre le service de facteur et la langue allemande. Entrée dans 8-15 jours.
Offres sous P 4873 F à **Publicit. S. A., Fribourg.**

Quelques bons ouvriers
EBÉNISTES
ET
un tourneur
trouveraient place stable.
Offres par écrit à la Fabrique de meubles, **HACHMANN et Co** Travers (Sensbühl).

A LOUER
pour le 25 juillet, 1 appartement de 3 chambres et un appartement de deux chambres; pour le 25 août un appartement de deux chambres.
S'adresser à **L. Brohy, scierie du Gotterod, Fribourg.** 4956

Vente de céréales
La Société avoënchoise pour la mise en culture des marais, vendra en mises publiques, le **jeudi 17 juillet, à 8 heures du soir**, aux Châlets de l'Estivage d'Avanches, la récolte sur pied d'environ 50 poses d'avoënne, seigle et orge.
Les acquéreurs pourront utiliser les récoltes pour leurs propres besoins.
Pour renseignements, s'adresser à **M. Gustave Deleyres, directeur, à Avanches.** 4968

A VENDRE
une belle maison d'habitation, très bien située et de bon rapport, comprenant 4 logements avec lumière électr., bûchers, buanderie et jardin. Prix: 15,000 fr.
S'adresser sous P 4681 F à **Publicit. S. A., Fribourg.**